



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 29 mars 2018

**Objet de la délibération**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2017- BUDGET PRINCIPAL VILLE**

Le vingt neuf mars deux mille dix huit à 18h30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

**Etaient présents :**

Loïc RABIN, Claudine CORPART, Yves GUYOT, Marie-Françoise CERESZ, Thierry FALQUERHO, Roselyne MALARDÉ, Marc LE BOUHART, Anne LAVOUÉ, Philippe PERRONNO, Jacques KERZERHO, Jean-François LE CORFF, Martine JOURDAIN, Serge GERBAUD, Fabrice LEBRETON, Xavier POUREAU, Marie-Hélène LE BORGNE, Guénaëlle LE HIN, Michaël BEAUBRUN, Alain HASCOET, Sylvie SCOTÉ

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Michèle DOLLÉ à Marie-Françoise CERESZ, Stéphane LOHÉZIC à André HARTEREAU, Caroline BALSSA à Claudine CORPART, Katy BOUILLAUT à Philippe PERRONNO, Julian PONDAVEN à Jean-François LE CORFF, Frédéric TOUSSAINT à Loïc RABIN, Nadia SOUFFOY à Yves GUYOT, Pascal LE LIBOUX à Alain HASCOET, Nolwenn LE ROUZIC à Jacques KERZERHO, Jennifer TESSIER-JOSSET à Anne LAVOUÉ, Françoise BARJONET MOY à Martine JOURDAIN, Franck LE GOURRIÉREC à Thierry FALQUERHO

**Absent(s) :**

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Madame CERESZ Marie-Françoise** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

**N° 2018.03.005**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2017- BUDGET PRINCIPAL VILLE**

**Rapporteur : André HARTEREAU**

Le compte administratif 2017 qui retrace l'ensemble des opérations budgétaires se présente globalement comme suit :

Section	Résultats 2016 reportés	Réalizations 2017				Résultats de clôture	
		Dépenses		Recettes		Brut	Net
		Prévisions	Réalisés	Prévisions	Réalisés		
Investissement	-1 094 106,86	8 872 298,41	5 595 896,10	8 872 298,41	5 189 870,38	-406 025,72	-1 500 132,58
Fonctionnement	2 500 521,29	20 458 610,49	16 523 739,01	20 458 610,49	18 371 759,63	1 848 020,62	4 348 541,91
Total	1 406 414,43	29 330 908,90	22 119 635,11	29 330 908,90	23 561 630,01	1 441 994,90	2 848 409,33

Ainsi les taux d'exécution budgétaire de l'exercice 2017 (hors opérations d'ordre, dépenses imprévues, virement à la section d'investissement, reprise des résultats et retraitement des cessions d'immobilisations) sont les suivants :

En fonctionnement

- Recettes : 102.23%
- Dépenses : 95.68%

En investissement

- Recettes : 93.07%
- Dépenses : 69.27%

L'analyse par chapitre comparée aux réalisations de l'année 2016 donne les informations suivantes :

En Fonctionnement, la vue d'ensemble se présente comme suit :

Dépenses (en €)	2016	2017	Evolution
Charges à caractère général	3 534 107,97	3 501 019,35	-0,94%
Charges de personnel	9 817 667,32	9 876 188,02	0,60%
Charges de gestion courante	1 487 163,98	1 816 579,43	22,15%
Charges financières	382 834,61	351 093,18	-8,29%
Charges exceptionnelles	39 123,58	41 263,18	5,47%
Atténuation de produits	646,00	8 261,00	1178,79%
Opérations d'ordre entre sections	1 178 254,08	929 334,85	-21,13%
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>16 439 797,54</b>	<b>16 523 739,01</b>	<b>0,51%</b>
Recettes (en €)	2016	2017	Evolution
Ventes de produits et prestations de service	1 305 830,29	1 158 033,73	-11,32%
Impôts et taxes	10 936 069,68	11 055 270,51	1,09%
Dotations, subventions, participations	4 270 490,10	4 417 070,56	3,43%
Remboursements sur rémunérations	353 033,61	555 769,62	57,43%
Produits de gestion courante	368 539,47	357 341,91	-3,04%
Produits financiers	21 312,91	121,39	-99,43%
Produits exceptionnels	455 110,20	218 421,43	-52,01%
Opérations d'ordre entre sections	535 096,57	609 730,48	13,95%
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>18 245 482,83</b>	<b>18 371 759,63</b>	<b>0,69%</b>
<b>Résultats brut</b>	<b>1 805 685,29</b>	<b>1 848 020,62</b>	
<b>Reprise de résultat</b>	<b>2 464 723,37</b>	<b>2 500 521,29</b>	
<b>Résultat net</b>	<b>4 270 408,66</b>	<b>4 348 541,91</b>	

#### En matière de dépenses

Les charges à caractère général qui représentent 21.19 % des dépenses de fonctionnement ont diminué de 0.94 % par rapport aux réalisations de l'année 2016.

Les acquisitions de matériaux et de fournitures pour les travaux en régie sont de 243 481.51€ en 2017 (226 687.54 € en 2016).

Les évolutions à la hausse les plus importantes concernent :

- Les combustibles (gaz) : + 88 231.17 €
- Les locations mobilières (multi accueil) : 81 108.61 €

Certaines dépenses ont par contre connu des baisses :

- L'achat fournitures d'entretien : -68 654.08€
- L'entretien de la voirie : - 38 736.41 €
- Les frais de publications : -25 064.46 €

Les charges de personnel qui représentent 59.77% des dépenses de fonctionnement ont augmenté de 0.60 % par rapport aux réalisations de l'année 2016. La ville a, par ailleurs, encaissé des remboursements de rémunérations qui ont augmenté de 57.43 % (indemnités d'assurances, refacturation...). L'évolution des charges nettes de personnel (dépenses moins recettes) est de -1.52 %.

Sur le volet dépenses cette évolution est due notamment :

- Aux rémunérations des agents titulaires : -0.79 %
- Aux rémunérations des agents non titulaires : + 5.25 %

- Aux rémunérations des contrats aidés et apprentis : + 43.35%
- Aux personnels extérieurs (coopération intercommunale, Centre De Gestion du Morbihan) : + 9.37 %
- Aux charges sociales : + 0.83 %

Les charges de gestion courante qui représentent 10.99 % des dépenses de fonctionnement ont augmenté de 22.15 % par rapport aux réalisations de 2016.

Cette augmentation provient principalement :

- des subventions versées aux associations : +3 414.79 €
- dotation à l'EPCC : 330 214 € (306 214€ dotation et 24 000€ de reversement de subvention du département)
- à l'inverse les admissions en non-valeur et créances éteintes ont diminué de 5 388 €.

Les charges financières qui représentent 2.12 % des dépenses de fonctionnement ont diminué de 8.29 %. Cette évolution vient de la baisse des niveaux de taux d'intérêt. Compte tenu de la trésorerie positive de la Ville, il n'a pas été fait usage de la ligne de trésorerie.

Les charges exceptionnelles qui représentent 0.25 % des dépenses de fonctionnement ont augmenté de 5.47 %.

Les opérations d'ordre entre sections représentent 5.62 % des dépenses de fonctionnement et diminuent de 21.13 % par rapport aux réalisations de 2016. Cette diminution est en grande partie due aux opérations de cessions d'immobilisations.

Les atténuations de produits s'élèvent à 8 261€ et correspondent à des dégrèvements de fiscalités.

En conclusion, les dépenses de la section de fonctionnement se sont élevées à 16 523 739.01 € en augmentation de 0.51 % par rapport aux dépenses de 2016 (16 439 797,54€).

En matière de recettes

Les ventes de produits et de prestations de services qui représentent 6.30 % des recettes de fonctionnement connaissent une baisse de 11.32 % par rapport aux réalisations de 2016.

Certains secteurs d'activité connaissent une évolution positive :

- la restauration scolaire : 7 576.59 € soit + 2.66 %
- les garderies péri scolaires : 7 054.93 € soit +2.43%
- les centres de loisirs : 31 463.49 € soit + 15.26 %
- les concessions et redevances funéraires : 33 265.89 € soit + 22.56 %
- les autres activités annexes (abonnements médiathèque, artothèque) : 4 437.60 € soit + 26.84 %

D'autres connaissent des diminutions :

- les recettes d'activité du complexe aquatique : -2.25 %
- l'école de musique et de danse : - 29 180.77 € soit -32.31%. L'activité 2017 n'est que de 6 mois suite au transfert à l'EPCC.
- L'activité portuaire : - 37 195.16€ soit -97.64 %. L'activité 2017 a été transférée sur le budget annexe du port.

Les impôts et taxes qui représentent 60.17 % des recettes de la ville progressent de 1.09 %. Les produits des contributions directes (taxes foncières et d'habitation) procurent une recette fiscale de 9 410 453 € en augmentation de 0.94 % par rapport à 2016.

L'attribution de Lorient Agglomération (468 324.13 €) a diminué de 25 161 € soit -5.10%. Le Fonds de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales baisse de 7.40 % soit 21 053 €.

Les recettes fiscales annexes évoluent comme suit :

- taxe sur la consommation d'électricité : + 3.18 %
- taxe sur la publicité extérieure : + 8.13 %
- taxe additionnelle aux droits de mutation : + 18.30 %
- les droits de place (marché, terrasses) :+ 3.48 %

Les dotations, subventions et participations, qui représentent 24.04 % des recettes de fonctionnement augmentent de + 3.43 %.

Les principales dotations évoluent comme suit par rapport à 2016 :

- la Dotation Globale Forfaitaire de Fonctionnement : -184 952 € soit -8.56 %
- la Dotation de Solidarité Urbaine : +61 700€ soit +9.40 %
- la Dotation Nationale de Péréquation : -26 801€ soit -5.77 %
- Compensations de fiscalité : + 84 131€ soit +25.86 %

Concernant les autres financeurs, les subventions et participations de la section de fonctionnement sont les suivantes :

- L'Etat : 182 387.38 €
- La Région : 8 000 €
- Le Département : 64 100 €
- Les communes : (CAK, multi accueil et accueil d'enfants de communes extérieures en classes ULIS) : 80 711.48 €
- Les autres financeurs : 540 882.70 € dont 536 004.59 € de la CAF, 2 681.08 € de la MSA, 1 500 € de spectacle vivant en Bretagne et 697.03 € d'AGRIMER.

Les remboursements de rémunérations qui représentent 3.03 % des recettes de fonctionnement augmentent de 57.43 %. La hausse est due à l'augmentation des montants remboursés par l'assureur (maladie professionnelle, longue maladie) ; ce qui

représente 44% des remboursements et au remboursement du personnel de l'Ecole de Musique et de Danse mis à disposition de l'EPPC.

Les produits de gestion courante qui représentent 1.95 % des recettes de fonctionnement diminuent de 3.04 %.

Les produits financiers : 121.39 € baissent de 99.43 % : fonds de soutien pour l'emprunt à risque perçu en 2016 et pas en 2017.

Les produits exceptionnels (1.19 % des recettes de la ville) s'élèvent à 218 421.43 € (455 110.20 € en 2016) ; les ventes d'immobilisations représentent 55 958 €. Ce chapitre intègre également des indemnités d'assurances, les remboursements après admission en non-valeur, les pénalités sur marché.

Les opérations d'ordre entre sections (3.32 % des recettes de fonctionnement) augmentent de 13.95 % par rapport aux réalisations de l'année 2016. Cette hausse est essentiellement due à l'augmentation des travaux en régie (512 930 € soit une progression de 7.54 %).

Les recettes de fonctionnement hors reprise de résultat s'établissent à 18 371 759.63 € en hausse de 0.69 % par rapport à 2016.

En conclusion, après reprise du résultat de 2016, la section de fonctionnement se solde par un excédent de 4 358 541.91€. L'autofinancement brut dégagé s'élève à 2 400 260.35€ (2 448 842,80€ en 2016) soit une diminution de 1.98%.

La vue d'ensemble de la section d'investissement se présente comme suit :

<b>Dépenses</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>Evolution</b>
Immobilisations incorporelles	158 382,92	217 955,62	37,61%
Subventions d'équipement versées	7 210,78	34 883,97	383,78%
Immobilisations corporelles	1 514 351,32	1 245 651,97	-17,74%
Travaux immobilisation en cours	1 847 537,19	2 013 174,99	8,97%
Remboursement d'emprunts et d'autres dettes	1 148 887,04	1 158 997,91	0,88%
Opérations d'ordre entre sections	535 096,57	609 730,48	13,95%
Opérations patrimoniales	216 856,93	113 747,36	-47,55%
Dotations, fonds, réserves	187 586,00	187 586,00	0,00%
Opération sous mandat	0,00	14 167,80	
Subventions d'investissement reçues			
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>5 615 908,75</b>	<b>5 595 896,10</b>	<b>-0,36%</b>
<b>Recettes</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>Evolution</b>
Dotations, fonds, réserves	1 046 743,76	2 534 023,68	142,09%
Subventions d'équipement reçues	617 286,06	512 740,77	-16,94%
Emprunts et dettes assimilés	1 100 220,00	1 100 000,00	-0,02%
Opération d'ordre entre sections	1 178 254,08	929 334,85	-21,13%
Opérations patrimoniales	216 856,93	113 747,36	-47,55%
Autres immobilisations financières			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisation en cours	2 944,11	23,72	-99,19%
Opération sous mandat	0,00	0,00	
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>4 162 304,94</b>	<b>5 189 870,38</b>	<b>24,69%</b>
<b>Résultat brut</b>	<b>-1 453 603,81</b>	<b>-406 025,72</b>	
<b>Reprise de résultat</b>	<b>359 496,95</b>	<b>-1 094 106,86</b>	

En matière de dépenses

Les dépenses d'équipement se sont élevées à 4 138 343.68 € dont 512 929.77 € de travaux en régie (476 955.54 € en 2016) et les restes à réaliser s'élevaient à 1 309 250.71€ (1 448 672.97 € en 2016).

Les dépenses d'équipement se décomposent comme suit :

Travaux : 2 013 174.99 € (1 847 537.19 € en 2016)

- 1 492 420. 91 € pour les travaux de voirie et d'équipements annexes
- 446 687.99 € pour la restructuration de l'ALSH de Kerpotence
- 74 066.09 € sur les autres bâtiments

Immobilisations corporelles : 1 245 651.97 € (1 514 351.32 € en 2016) dont :

- 171 479.37 € pour le chantier du multi accueil
- 100 988.05 € de matériel de bureau et d'informatique
- 43 740.28 € de mobilier
- 136 856.60 € pour les autres matériels
- 12 090.07 € pour des acquisitions ou des aménagements de terrains
- 262 470.29 € pour des acquisitions ou des aménagements de bâtiments communaux (dont 140 000 € pour l'acquisition du local Office de Tourisme)
- 145 224.63 € pour des équipements techniques, des installations de voirie et de réseau
- 9 503.88 € pour des œuvres d'art ou de fonds anciens.

Les acquisitions incorporelles : 217 955.62 € dont 34 368.57 € de logiciels, 109 939.07 € d'études, 36 966.33 € pour la révision du PLU et 36 681.65 € pour l'AVAP.

Les subventions d'investissement versées : 34 883.97 € (Morbihan Energie)

Par ailleurs, les travaux en régie réalisés par les services communaux se sont élevés à 512 929.77 € (476 955.54 € en 2016) dont 269 448.26 € de main d'œuvre (250 268 € en 2016) et 243 481.51 € de fournitures (226 687.54 € en 2016).

Ces travaux ont été réalisés par le CTM pour 377 670.69 € (396 634.45 € en 2016), par le service Espaces Verts pour 114 798.08 € (80 321.09 € en 2016) et par la direction technique pour 20 461€ (étude pour l'aménagement annexe de la déchetterie à Kerpotence).

Les opérations d'ordre patrimoniales d'un montant de 113 747.36 € ont été comptabilisées en dépenses et en recettes pour permettre la mise à jour de l'état d'actif.

Les dépenses de remboursement du capital de la dette se sont élevées à 1 158 997.91 € (1 148 887.04 € en 2016) en progression de 0.88 % par rapport à 2016.

La Ville a par ailleurs souscrit au plan de relance de l'investissement local (préfinancement du FCTVA) en 2015. L'avance de FCTVA été remboursée à l'Etat pour moitié en 2016 pour un montant de 187 586 € et en 2017 pour le solde.

L'encours de la dette au 31 décembre 2017 s'élève à 14 211 877.81 € en augmentation de 1.81 % par rapport au montant de l'encours au 1er janvier.

En matière de recettes

Les réserves et dotations d'un montant de 2 534 024 € grâce notamment à l'affectation d'une partie de l'excédent de 2016 (1 769 887 €) et au FCTVA pour 556 841 €. Les recettes de taxes d'aménagement et taxes d'équipement sont de 207 295 €.

Les subventions reçues représentent 512 740.77 € (617 286.06 € en 2016) soit une diminution de -16.94 % par rapport à 2016. Les principales sommes reçues ont concerné :

- l'ALSH de Kerpotence : 140 944 €
- Maitrise d'œuvre rond-point de la déchetterie : 67 041 €
- le pont Jeanne la Flamme : 73 226 €
- le produit des amendes de police : 39 074 €
- les travaux de voirie : 112 599 €
- les travaux du multi accueil : 16 200 €
- Les travaux hydrauliques du parc de Kerbihan : 22 426€
- Le solde travaux isolation MPT : 27 014 €
- Divers équipements 13 716.77 €.



Les recettes d'ordre provenant de la section de fonctionnement s'élèvent à 929 334.85 € (amortissements, opérations de cessions et provisions) et celles de la section d'investissement à 113 747.36 €.

Les restes à réaliser s'élèvent à 861 101.73 € en hausse de +11.40 % par rapport à 2016 (dont 456 093.93 € de subventions à percevoir ; 312 770 € de cessions d'immobilisations et 76 990 € d'emprunts CAF).

En conclusion, la section d'investissement se solde :

- par un besoin de financement 2017 de 1 094 106.86 €
- par un besoin de financement brut de 406 025.72 € pour 2017
- par un besoin de financement des restes à réaliser 2017 de 448 148.98 €.

Soit un total de besoin de financement de 1 948 281.56 € qui sera financé par une partie de l'excédent de la section de fonctionnement.

D'un point de vue financier et non plus budgétaire, les principaux ratios évoluent comme suit :

- l'excédent brut de fonctionnement : 2 854 368.30 € (2 871 003.42 € en 2016) soit une diminution de -0.59 %.
- l'épargne brute : 2 624 596.76 € (2 606 392.84 € en 2016) soit une augmentation de +0.69 %.
- la capacité d'autofinancement nette : 1 465 598.85 € (1 457 505.80 € en 2016) soit une augmentation de +0.53 %.
- La capacité de désendettement : 5.41 années (5.48 années en 2016).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,  
Vu l'avis favorable du Bureau Municipal le 05 mars 2018,  
Vu l'avis favorable de la Commission Ressources le 12 mars 2018,  
Vu le rapport présenté,

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Entendu l'exposé du rapporteur,  
Après que M. le Maire ait quitté la salle,  
Après en avoir délibéré,

- ➔ APPROUVE le compte administratif 2017 de la Ville tel que présenté,
- ➔ AFFECTE le résultat de fonctionnement d'un montant global de 4 348 541.91 € comme suit :
  - section d'investissement : 1 948 281.56 € permettant de financer le besoin de financement de l'exécution budgétaire de 2017 d'un montant de 1 500 132.58 € et le besoin de financement des restes à réaliser d'un montant de 448 148.98 €.
  - section de fonctionnement : le solde soit 2 400 260.35 €.

Envoyé en préfecture le 05/04/2018

Reçu en préfecture le 05/04/2018

Affiché le

ID : 056-215600834-20180329-D201803005-DE

**Délibération adoptée par 25 voix Pour et 7 voix Contre, 0 Abstention(s).**

Le registre dûment signé  
Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,

André HARTEREAU